

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



FLOREL® PLANT GROWTH REGULATOR

Version 2.0 / CDN
102000004255

1/11
Date de révision: 01/12/2017
Date d'impression: 01/12/2017

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom commercial FLOREL® PLANT GROWTH REGULATOR

Code du produit (UVP) 05927285

Numéro de la FDS 102000004255

No. d'Enregistrement PCP 29593

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Régulateur de croissance, Herbicide

Restrictions d'utilisation Voir l'étiquette pour les restrictions.

Information sur le fournisseur

Fournisseur Bayer CropScience Inc
#200, 160 Quarry Park Blvd, SE
Calgary, Alberta T2C 3G3
Canada

Service responsable E-mail : SDSINFO.BCS-NA@bayer.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone
d'appel d'urgence (24
heures et 7 jours)** 1-800-334-7577

**Numéro de téléphone pour
des informations sur le
produit** 1-888-283-6847

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux

Lésions oculaires graves: Catégorie 1

Toxicité aiguë(Inhalation): Catégorie 4

Étiquetage conformément à la Partie 3 du Règlement sur les Produits Dangereux



Mention d'avertissement: Danger

Mentions de danger

Provoque des lésions oculaires graves.

Nocif par inhalation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



FLOREL® PLANT GROWTH REGULATOR

Version 2.0 / CDN
102000004255

2/11

Date de révision: 01/12/2017
Date d'impression: 01/12/2017

Conseils de prudence

Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Éviter de respirer brouillards et aérosols.

Éviter de respirer les vapeurs.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Dangers Non Classifiés Ailleurs (HNOC)

Pas de dangers physiques non classifiés ailleurs.

Pas de dangers pour la santé non classifiés ailleurs.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de composants dangereux	No.-CAS	Concentration % en poids
Ethéphon	16672-87-0	21.7

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux

Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.

Inhalation

En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud.

Contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Contact avec les yeux

Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Ingestion

Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



FLOREL® PLANT GROWTH REGULATOR

Version 2.0 / CDN
102000004255

3/11
Date de révision: 01/12/2017
Date d'impression: 01/12/2017

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Aucun symptôme connu à ce jour.
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	
Risques	Tenir compte de la possibilité d'une surexposition à des autres matériaux qu'à ce produit.
Traitement	<p>Il n'existe pas d'antidote spécifique. Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé.</p> <p>En cas d'ingestion d'ethéphon non dilué, le traitement doit suivre les régimes pour l'ingestion d'acide. En cas d'ingestion de quantité importante depuis moins de deux heures, procéder à un lavage d'estomac. De plus il est conseillé d'administrer du charbon médicinal et du sulfate de soude.</p>

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Appropriés Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, Poudre sèche

Inappropriés Aucun(e) à notre connaissance.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de : Oxyde de carbone (CO), Acide chlorhydrique (HCl), Oxydes d'azote (NO_x)

Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH et des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour le matériau servant de combustible.

Rester éloigner de la fumée. Lutter contre l'incendie du côté du vent. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Point d'éclair Donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure Donnée non disponible

Explosivité Non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



FLOREL® PLANT GROWTH REGULATOR

Version 2.0 / CDN
102000004255

4/11

Date de révision: 01/12/2017
Date d'impression: 01/12/2017

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions Tenir à l'écart les personnes non autorisés. Isoler la zone de danger. Éviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Récupérer le produit par pompage, aspiration ou fixation à l'aide d'un adsorbant sec et inerte. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Nettoyer le sol et les objets souillés avec beaucoup d'eau. Après le nettoyage décontaminer les outils et l'équipement.

Conseils supplémentaires Utiliser un équipement de protection individuelle. Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. Prévenir le contact du produit avec les plantes non cibles.

Référence à d'autres sections Informations concernant la manipulation, voir section 7.
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Mesures d'hygiène Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté.
Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (PPE) après la manipulation de ce produit. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Se laver soigneusement et mettre des vêtements propres.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Protéger du gel.

Précautions pour le stockage en commun Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



FLOREL® PLANT GROWTH REGULATOR

Version 2.0 / CDN
102000004255

5/11
Date de révision: 01/12/2017
Date d'impression: 01/12/2017

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeur limite d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur limite d'exposition	m.à.j.	Base
Ethéphon	16672-87-0	1.4 mg/m ³ (TWA)		OES BCS*

*OES BCS : Valeur limite interne Bayer AG, Crop Science Division pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.

Protection des mains Gants en caoutchouc nitrile résistant aux produits chimiques

Protection des yeux Lunettes de protection, et en cas de danger accru écran de protection du visage
ou
Lunettes de sécurité à protection intégrale contre les éclaboussures

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.

Mesures générales de protection Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude.
Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	incolore à brun
Etat physique	Liquide
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Donnée non disponible
pH	env. 0.8 à 100 % (23 °C) Déterminé sur le produit non dilué.
Pression de vapeur	< 0.013 hPa à 25 °C
Densité de vapeur (Air = 1)	Donnée non disponible
Poids spécifique	1.106 à 25 °C

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



FLOREL® PLANT GROWTH REGULATOR

Version 2.0 / CDN
102000004255

6/11
Date de révision: 01/12/2017
Date d'impression: 01/12/2017

Densité	env. 1.11 g/cm ³ à 20 °C
Taux d'évaporation	Donnée non disponible
Point d'ébullition	Donnée non disponible
Point de fusion / congélation	-5 °C / 23 °F
Hydrosolubilité	soluble
Energie minimale d'inflammation	Non applicable
Température de décomposition	170 °C
Coefficient de partage n- octanol/eau	Donnée non disponible
Viscosité	Donnée non disponible
Point d'éclair	Donnée non disponible
Température d'auto- inflammabilité	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	Donnée non disponible
Explosivité	Non applicable

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Décomposition thermique 170 °C

**Possibilité de réactions
dangereuses** Corrosif pour les métaux en présence d'eau ou d'humidité.
Risque de dégagement d'éthylène en cas d'augmentation de pH.
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales
d'utilisation.

Conditions à éviter Exposition à l'humidité.
Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles Zinc, Fer, Cuivre, Oxydants forts, Bases, Acier doux, Aluminium

**Produits de décomposition
dangereux** Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



FLOREL® PLANT GROWTH REGULATOR

Version 2.0 / CDN
102000004255

7/11

Date de révision: 01/12/2017
Date d'impression: 01/12/2017

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Ingestion, Inhalation

Effets immédiats

Œil Corrosif - provoque des lésions oculaires irréversibles.

Peau Nocif en cas d'absorption par la peau.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Inhalation Nocif par inhalation. Peut provoquer une irritation des muqueuses.

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale DL50 (mâle/femelle combinés rat) > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation CL50 (mâle/femelle combinés rat) 4.5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Déterminé en forme d'aérosol liquide.
(réel)
La valeur fournie concerne la matière active technique.

Toxicité cutanée aiguë DL50 (mâle/femelle combinés Lapin) > 2,000 mg/kg

Irritation de la peau Irritation modérée de la peau. (Lapin)

Irritation des yeux corrosive (Lapin)

Sensibilisation Non sensibilisant. (Cochon d'Inde)
La valeur fournie concerne la matière active technique.

Evaluation de la toxicité à dose répétée

Ethéphon : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

Evaluation de la mutagénèse

Ethéphon : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

Evaluation de la cancérogénicité

Ethéphon : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérogène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

ACGIH

Aucun(e).

NTP

Aucun(e).

IARC

Aucun(e).

OSHA

Aucun(e).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



FLOREL® PLANT GROWTH REGULATOR

Version 2.0 / CDN
102000004255

8/11

Date de révision: 01/12/2017
Date d'impression: 01/12/2017

Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Ethéphon : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

Evaluation de la toxicité pour le développement

Ethéphon : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité développementale chez le rat et le lapin.

Information supplémentaire

Des données de toxicité élevée ont été pontées d'une/des formation(s) similaire(s).
Les informations sur la toxicité non-aigue concernent la(les) matière(s) active(s).

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité pour les poissons CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) 720 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
La valeur fournie concerne la matière active technique éthéphon.

Toxicité pour les invertébrés aquatiques CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
La valeur fournie concerne la matière active technique éthéphon.

Biodégradabilité Ethéphon:
Pas rapidement biodégradable

Koc Ethéphon: Koc: 2540

Bioaccumulation Ethéphon:
Ne montre pas de bioaccumulation.

Mobilité dans le sol Ethéphon: Légèrement mobile dans le sol

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans des zones où des eaux de surface sont présentes ou dans des zones intertidales qui sont plus basses que la moyenne de la marque des hautes eaux.
Ne pas contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets, incluant les eaux de lavage de l'équipement.
Ne pas appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la propagation hors des zones traitées.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Produit L'élimination inappropriée des pesticides excessifs, des mélanges du spray ou de l'eau de rinçage est une contravention de la Loi Fédérale. Éliminer en se conformant à tous les règlements locaux, nationaux/provinciaux et fédéraux.
Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



FLOREL® PLANT GROWTH REGULATOR

Version 2.0 / CDN
102000004255

9/11

Date de révision: 01/12/2017
Date d'impression: 01/12/2017

Emballages contaminés Récipients à rincer 3 fois.
Perforer le récipient pour éviter la réutilisation.
Éliminer les containers vides dans un site d'enfouissement sanitaire ou par incinération, ou, si autorisé par des états/provinces et autorités locales, par combustion.
En cas d'incinération, demeurer à l'écart de la fumée.
Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG

Numéro ONU **3265**
Étiquettes **8**
Groupe d'emballage **III**
Nom d'expédition des Nations unies **LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.**
(ETHEPHON)

49CFR

Numéro ONU **3265**
Classe **8**
Groupe d'emballage **III**
Nom d'expédition des Nations unies **CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S.**
(ETHEPHON)

IMDG

Numéro ONU **3265**
Classe **8**
Groupe d'emballage **III**
Polluant marin **NON**
Nom d'expédition des Nations unies **CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S.**
(ETHEPHON SOLUTION)
Segregation group according to 5.4.1.5.11.1 **IMDG SEGREGATION GROUP 1 - ACIDS**

IATA

Numéro ONU **3265**
Classe **8**
Groupe d'emballage **III**
Marque dangereux pour l'environnement **NON**
Nom d'expédition des Nations unies **CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S.**
(ETHEPHON SOLUTION)

Cette information sur le transport n'a pas pour objectif de couvrir toutes les informations réglementaires liées à ce produit. Elle ne reprend pas les variations réglementaires liées à la taille de l'emballage ou à des exigences spéciales de transport.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



FLOREL® PLANT GROWTH REGULATOR

Version 2.0 / CDN
102000004255

10/11

Date de révision: 01/12/2017
Date d'impression: 01/12/2017

Autres Informations

Conformément au Règlement sur le TMD et aux articles 3.6(3) et 4.22, la marque polluant marin n'est pas exigée sur ce produit, ni dans les documents d'expédition en cas de transport routier ou ferroviaire.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

No. d'Enregistrement PCP 29593

Réglementations Fédérales Américaines

Liste TSCA

Aucun(e).

US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérigènes

Aucun(e).

SARA Titre III - Section 302 - Notification et Information

Aucun(e).

SARA Titre III - Section 313 - Rapport de la Libération Toxique Chimique

Aucun(e).

Rapports réglementaires des États-Unis

CA Prop65

Selon l'Etat de Californie ce produit ne contient pas de substances chimiques qui provoquent du cancer.

Ce produit ne contient aucune substance connue par l'Etat de la Californie pouvant causer des effets nuisibles sur la reproduction.

Des composants soumis à déclaration dans les États-Unis

Aucun(e).

Réglementations Canadiennes

Liste canadienne LIS (Liste intérieure des substances)

Aucun(e).

Environnement

CERCLA

Aucun(e).

Eau Pure Section 307 Priorité Polluants

Aucun(e).

Loi sur l'Eau Potable Sûre Limites de Contamination

Aucun(e).

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Abréviations et acronymes

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



FLOREL® PLANT GROWTH REGULATOR

Version 2.0 / CDN
102000004255

11/11
Date de révision: 01/12/2017
Date d'impression: 01/12/2017

49CFR	Code de la Réglementation Fédérale, Titre 49
ACGIH	US. ACGIH Valeurs limites d'exposition
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
CERCLA	Loi générale des États-Unis sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement (Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act)
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
IARC	Centre internationale de Recherche sur le Cancer
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
NTP	US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérogènes
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
TDG	Transport des Marchandises Dangereuses
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
UN	Nations Unies
OMS	Organisation mondiale de la Santé

NFPA 704 (National Fire Protection Association) :

Santé - 3 Inflammabilité - 1 Instabilité - 0 Autre - aucun(e)

HMIS (Hazardous Materials Identification System, based on the Third Edition Ratings Guide)

Santé - 3 Inflammabilité - 0 Danger Physique - 0 PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême

Objet de la révision: Révision selon la réglementation canadienne relative au SIMDUT actuellement en vigueur (SIMDUT 2015).

Préparé par le Département ESS de Bayer CropScience Inc. (306)-721-0310.

Date de révision: 01/12/2017

Les informations sont données de bonne foi, et n'exonèrent pas les obligations qui incombent à l'utilisateur. Le destinataire assume toute la responsabilité en matière de sécurité en cas d'usage non conforme aux instructions de l'étiquette. Les noms des produits sont des marques déposées par Bayer.